



REPUBLIQUE TOGOLAISE

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES
FORESTIÈRES**



COORDINATION NATIONALE REDD+

*Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et
à la Dégradation des forêts (REDD+)*

**AUTOEVALUATION PARTICIPATIVE DU PROCESSUS DE PREPARATION DU
TOGO A LA REDD+**

**RESULTATS DES CONSULTATIONS REGIONALES PAR CATEGORIE DE
PARTIES PRENANTES**

Région PLATEAUX-OUEST

Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation

Activités A13C1 du PTBA 2021

Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale

Mai 2021

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. Participation aux ateliers de consultation et d'auto-évaluation	3
3. Résultats de l'évaluation	4
Conclusion / recommandations	7
ANNEXE	8

1. INTRODUCTION

Depuis sept ans, le Togo met en œuvre son document de préparation à la REDD+. Cette phase de préparation prendra fin le 31 décembre 2021.

A la veille de l'échéance de la phase de préparation conduite par la Coordination Nationale REDD+ et les différentes parties prenantes, il est apparu opportun de faire le bilan sur l'état d'avancement des activités depuis le démarrage de cette phase de préparation.

C'est dans ce cadre qu'une auto-évaluation participative du processus de préparation du Togo à la REDD+ est organisée en vue de mesurer le chemin parcouru. Cette auto-évaluation permet de relever les points forts ainsi que les points faibles dans la mise en œuvre du R-PP du Togo et de proposer des actions pour améliorer les points faibles constatés. Les données et informations ainsi collectées contribueront à l'élaboration du R-Package.

Le présent rapport fait la synthèse des résultats de consultations des organisations de la société civile de la région Centrale qui s'est déroulée le 17 et 18 mai 2021 à l'hôtel de 30 Août à Kpalimé.

12 participants représentant les différentes organisations de la société civile de la région des plateaux-Ouest ont pris part à cet atelier d'auto-évaluation du processus de préparation à la REDD+. La liste de participants est annexée au présent rapport.

2. Participation aux ateliers de consultation et d'auto-évaluation

Au total, 12 acteurs de la société civile de la région des plateaux-Ouest représentant deux plateformes sont invités à l'atelier de consultation et d'auto-évaluation. 13 acteurs sur les 12 attendus y ont effectivement pris part à l'atelier ; soit un taux de participation de 108% avec une représentativité des femmes à hauteur de 85%. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des participants à l'atelier d'auto-évaluation de la région des plateaux-Ouest.

Acteurs attendus		Acteurs ayant participé			
structures	Nombre de participants	structures	Hommes	femmes	Total
CNJ/CRJ	6	CNJ/CRJ	2	4	6
CFREDD	6	CFREDD	0	7	7
Total	27	Total	2	11	13

Les acteurs de la société civile de la région des plateaux-Ouest ont eu à évaluer les aspects suivants :

- Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+ ;
- Sensibilisation, participation et consultation ;
- Préparation de la stratégie nationale REDD+ ;
- Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique ;
- Préparation du mécanisme de gestion des plaintes ;
- Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices

L'évaluation de ces aspects a consisté à faire une analyse autocritique objective sur chacun de ces aspects, à dégager leurs points forts et leurs points faibles puis à proposer les actions à mener pour améliorer les faiblesses constatées. Le tableau ci-dessous résume l'appréciation des acteurs de la société civile de la région des plateaux-Ouest.

3. Résultats de l'évaluation

N°	Aspects à évaluer	Points forts	Points faibles	Activités à mener pour améliorer les points faibles
1	Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+	<p>Les organes mis en place par décret :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité national REDD+ (organe de décision et d'orientation) - Groupe national de travail REDD+ (organe technique) - Coordination national REDD+ (organe opérationnel) <p>La mise en place de ces organes au niveau national constitue un engagement de haut niveau</p> <p>Au niveau régional -CRDD</p> <p>Au niveau préfectoral CPDD</p> <p>Ces commissions au niveau régional, préfectoral et communal ont servi de cadre de concertation pour faciliter la gestion décentralisée du processus</p> <p>Plateformes des OSC CF-REDD, CNJ, CTOP, FETAPH, ONATEPH, PFPC, RFCT, CNODD</p> <p>Ces différentes plateformes ont permis de mobiliser les parties prenantes et faciliter la diffusion des informations sur le terrain</p>	Le retard dans la mise en place et l'opérationnalisation des CCDD	Accélérer la mise en place et l'opérationnalisation des CCDD
2	Sensibilisation, participation et consultation	<p>Sensibilisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le changement climatique, la déforestation (enjeux et défis), reboisement, agroécologie ; - Restauration des écosystèmes, - Sécurités alimentaires - Processus d'introduction de la REDD+, - Utilisation des foyers améliorés et des meules casamançaises, des fours et séchoirs solaires, - Appui à lutte contre la dégradation des sols et déforestations à travers les AGR en vue de renforcer les capacités de résiliences des femmes face au COVID 19, 		

		<ul style="list-style-type: none"> - Création des espaces verts, - Etc... <p>Participations et consultations : La participation des parties prenantes est caractérisée par leurs consultations sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes diagnostics, - Elaboration et validation de la stratégie nationale REDD+, - Elaboration du MGP - Elaboration du MPB - Validation du PGES, PCGES, PRC, CGPC, PGP, CPR, et CP <p>L'implication et la prise en compte effectives des points de vue et préoccupations des parties prenantes lors de ces différentes consultations. Relaie des informations issues de ces rencontres et consultations via des réseaux sociaux WhatsApp (CF-REDD+)</p>		
3	Préparation de la stratégie nationale REDD+	<p>L'élaboration de la stratégie nationale REDD+ a été participative, inclusive et itérative suivant les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études diagnostiques pour identifier les causes de la déforestation ; - Exploitation des résultats des études diagnostiques et élaboration du draft 1 de la stratégie nationale REDD+ - Consultation des parties prenantes et prise en compte de leurs préoccupations sur le contenu du draft1 ; - Amélioration du draft1 pour produire le draft 2 ; - Consultation et amélioration du draft 2 ; - Prise en compte des résultats des EESS pour produire la version finale ; - Consultation et validation de la version finale par les parties prenantes ; - Approbation de la version finale par le comité national REDD+ ; - Adoption de la version finale par le gouvernement le 24 mars 2021 - Inscription de la version finale au PND du Togo. 		

4	Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique	<p>La réalisation de l'EESS a permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approfondir l'analyse des impacts négatifs ; - Proposer des mesures d'atténuations ; - Elaborer les instruments de sauvegardes environnementales et sociales ; - Validation de l'EESS de façon participative et inclusive par les parties prenantes ; - Finalisation de la stratégie nationale REDD+ en prenant en compte la faisabilité des différentes options stratégiques. 	Absence d'une loi nationale qui encadre les EESS au Togo.	Plaidoyer pour l'adoption rapide du décret EESS en cours d'élaboration.
5	Préparation du mécanisme de gestion des plaintes	<ul style="list-style-type: none"> - Le mécanisme de gestion des plaintes a été élaboré de façon participative, inclusive et itérative ; - Validation par toutes les parties prenantes ; - Opérationnalisation du MGP de la phase de préparation ; - Le MGP permet de gérer les conflits de façon amicale ; - Le MGP permet d'éviter les dépenses onéreuses et des pertes de temps ; - Le MGP est une directive qui encadre la mise en œuvre de la stratégie REDD+ 		
6	Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices	<ul style="list-style-type: none"> - Le mécanisme de partage des bénéfices a été élaboré dans une approche participative et inclusive à travers des consultations ; - Le MPB assure la gestion transparente et équitable des fonds carbonés ; - Le MPB est une directive d'encadrement de la stratégie nationale REDD+ ; - Le MPB est une mesure d'incitation au reboisement ; - Garantie qui rassure les partenaires financiers et les acteurs de reboisement ; 	<p>Le MPB n'est pas vulgariser à la base ;</p> <p>Manque des textes juridiques devant encadre la gestion des fonds carbone.</p>	<p>Plaidoyer pour la vulgarisation systématique du MPB à tous les niveaux</p> <p>Elaborer les textes juridiques qui vont encadrer la gestion des fonds carbone.</p>

Conclusion / recommandations

Dans le cadre du processus de préparation à la REDD+, les différents organes ont été mis en place et ont fonctionné conformément à leur mandat. Les plateformes ont suffisamment contribué à la mobilisation des acteurs et à la diffusion de l'information.

Les acteurs ont été sensibilisé sur les différentes thématiques et consulté sur les études diagnostiques et l'élaboration des différents documents.

La stratégie nationale REDD+ et les instruments de sauvegardes ont été élaborés de façon inclusive et itérative.

Globalement les OSC de la région des plateaux estiment que le Togo est suffisamment prêt pour amorcer la phase de mise en œuvre. Pour ce faire il se doit de relever le défi fondamental qu'est la mobilisation des ressources.

Il doit également œuvrer à relever les faiblesses suivantes :

- Le retard dans la mise en place et l'opérationnalisation des CCDD ;
- L'Absence d'une loi nationale qui encadre les EESS au Togo ;
- Le MPB n'est pas vulgariser à la base ;
- Manque des textes juridiques devant encadre la gestion des fonds carbone.

Recommandations

En termes de recommandations, les OSC de la région des plateaux- ouest suggèrent qu'il faut :

- Accélérer la mise en place et l'opérationnalisation des CCDD ;
- Plaidoyer pour l'adoption rapide du décret EESS en cours d'élaboration ;
- Plaidoyer pour la vulgarisation systématique du MPB à tous les niveaux ;
- Elaborer les textes juridiques qui vont encadrer la gestion des fonds carbone.

ANNEXE

- **Liste de présence**